

# Vallée de la Gartempe



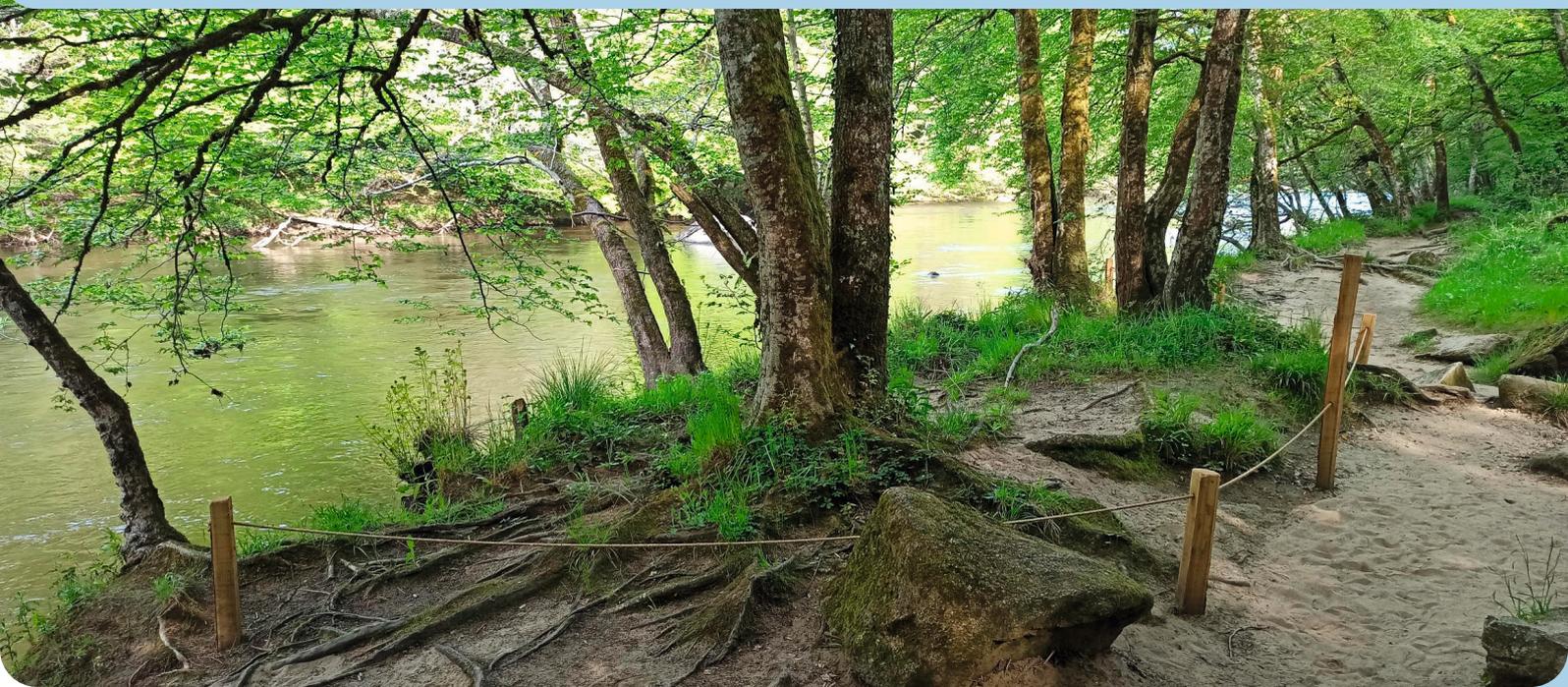
Lettre  
d'information  
Natura 2000  
n°9 - 2023



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



## Prendre soin des berges de la Gartempe

**A**u cœur du site Natura 2000 de la vallée de la Gartempe, les Portes d'Enfer et leurs alentours abritent des milieux naturels remarquables.

Du fait de son attrait touristique, ce lieu subit un très fort piétinement sur sa rive droite et doit faire l'objet d'une attention et d'aménagements particuliers pour ne pas être irrémédiablement détérioré. Pour le protéger le mieux possible, un contrat Natura 2000 a été signé par le CPIE-CPA Lathus en 2021 afin d'empêcher le passage des marcheurs sur certaines portions de berges.

Pour ce faire, des piquets et des cordes pouvant résister aux crues ont été installés par le CPIE de Lathus le long du parcours. Des descentes ont été confortées à l'aide de rambardes, de marches et de cordes, dans le but d'éloigner les visiteurs de la végétation sensible au piétinement. Des panneaux ont également été réalisés et posés grâce aux financements de la DREAL qui suit les sites classés au titre des paysages comme les Portes d'Enfer. Il sera maintenant intéressant d'observer la nature reprendre ses droits sur les berges non utilisées pour juger des bienfaits de cette action !

*Vous croiserez peut-être un oiseau chassant sous l'eau au détour de votre balade... vous ne rêvez pas : le cincle plongeur est très fort à ce jeu-là ! (LAURENT BOURDIN)*

*Mise en défens de berges menant aux Portes d'Enfer (MORGANE REVOL)*



# Gérer des prairies naturelles : tout un art !



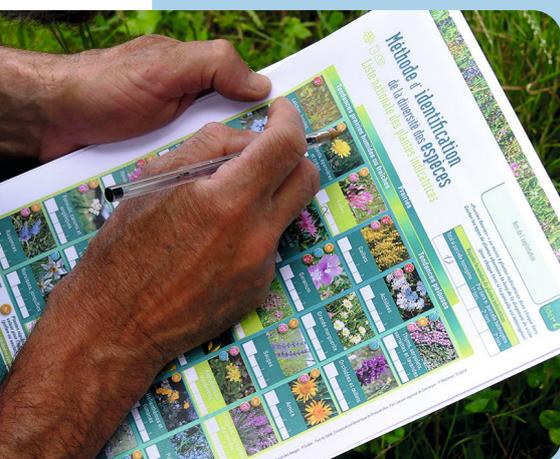
Le jury a parcouru dix prairies de la vallée de la Gartempe durant le concours (LOUIS VIVIER)

**D**ix agriculteurs volontaires du Montmorillonnais ont participé à la phase locale du concours « prairies et parcours », lancée en mars 2023 par la LPO Poitou-Charentes et le CIVAM du Montmorillonnais. Parmi eux, six se trouvaient sur les communes de Lathus-Saint-Rémy et de Saulgé !

## o Récompenser le savoir-faire des éleveurs

Les 12 et 13 juin, les dix éleveurs participants ont accueilli le jury chez eux et les échanges ont été riches ! Ils ont pu découvrir les différents regards portés sur leur prairie par les membres du jury, spécialistes en botanique, agronomie, apiculture et paysage. Cet événement a également été l'occasion, pour le jury lui-même, de mieux cerner le cœur de métier d'un éleveur, de voir que la présence de plantes remarquables est intimement liée à certaines pratiques, et que la diversité floristique peut apporter une plus-value à la valeur alimentaire du fourrage.

Une note a été attribuée à chaque parcelle visitée pour juger de ses propriétés agroécologiques, mais aussi de la cohérence de son utilisation agricole.



Les prairies ont été notées en fonction de leur richesse floristique (LOUIS VIVIER)



Un agronome, des botanistes et un apiculteur étaient réunis pour évaluer le savoir-faire des éleveurs (CIVAM)

## o Une remise des prix haute en émotions !

La remise des prix s'est tenue le 27 juin à la communauté de communes Vienne et Gartempe à Montmorillon, en compagnie d'élus locaux, des organisateurs et des éleveurs participants.

Très émus, certains éleveurs ont parlé avec cœur de leur métier, de leur volonté d'élever des animaux avec la nature qui les entoure et de l'importance de la transmission des savoir-faire et des fermes.



Remise des prix à la communauté de communes Vienne et Gartempe le 27 juin (SOPHIE GAUTHIER)

Deux catégories avaient été ouvertes en 2023 au sein du concours : une catégorie « prairie exclusivement pâturée », rassemblant quatre éleveurs en lice, et une catégorie « prairie pâturée et fauchée », avec six participants. En effet, le mode de gestion des prairies a une influence sur la végétation présente dans la parcelle : la diversité floristique est plus difficile à obtenir en 100 % pâture.

### Catégorie « prairie exclusivement pâturée »

C'est le **GAEC de la ferme du Bouchage**, un élevage de bovins allaitants à Lathus-Saint-Rémy, représenté par Pascal Baudouin, qui est l'heureux lauréat. Sa flore s'est révélée très diversifiée pour une prairie uniquement pâturée. Cette richesse découle des pratiques agricoles mises en œuvre par Pascal et ses fils associés, et qui sont parfaitement en adéquation avec les caractéristiques du sol et avec la flore de cette prairie, jugée par ailleurs très productive par l'éleveur.

### Catégorie « prairie pâturée et fauchée »

**Alexandre Bourry**, également éleveur de vaches allaitantes sur la commune de Bourg-Archambault, est le coup de cœur du jury ! La richesse de sa parcelle reflète en effet l'intérêt qu'il porte aux prairies naturelles, qui se traduit par la finesse de ses observations et la mise en place de pratiques adaptées. Protection des haies et préservation des zones humides du territoire sont également au cœur des préoccupations d'Alexandre.



Les deux lauréats locaux pas peu fiers de leur prix ! (SOPHIE GAUTHIER)

Les deux lauréats locaux sont désormais invités à concourir au niveau national avec les vainqueurs de chaque territoire de France. Les résultats seront dévoilés au Salon de l'agriculture à Paris début 2024 !

Voici le détail du classement du concours 2023 :

Pâturage exclusif	1 <sup>er</sup>	GAEC de la ferme du Bouchage	Lathus-Saint-Rémy
	2 <sup>e</sup>	EARL de Jeu	Plaisance
	3 <sup>e</sup>	Maxime Gourcier	Moulistmes
	4 <sup>e</sup>	Paul Lavaud	Saulgé
Pâturage et fauche	1 <sup>er</sup>	Alexandre Bourry	Bourg-Archambault
	2 <sup>e</sup> ex æquo	GAEC du Logis	Lathus-Saint-Rémy
	2 <sup>e</sup> ex æquo	Damien Pironnet	Saulgé
	3 <sup>e</sup>	EARL du Chilloux	Bourg-Archambault
	4 <sup>e</sup>	GAEC du Marronnier	Lathus-Saint-Rémy
	Prix spécial	CPIE Lathus « Maîtrise de la gestion agroécologique des prairies de la ferme pédagogique »	Lathus-Saint-Rémy

# À la découverte du bocage et de ses habitants !

**A**ux abords du Roc d'Enfer, la Gartempe a façonné des milieux remarquables sur lesquels une belle biodiversité s'est installée au fil du temps.

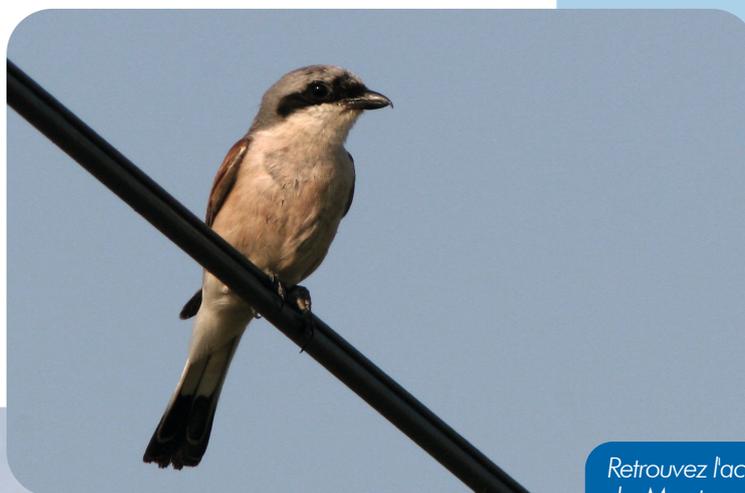
L'agriculture occupe une place importante dans ces paysages de prairies bocagères, de bosquets et de landes. Lors d'une sortie nature animée par la LPO en compagnie d'un éleveur, au mois de mai, la dizaine de participants a eu la chance de pouvoir observer les nombreux oiseaux qui fréquentent les haies de nos territoires ! Pie-grièche écorcheur, pipit des arbres, bruant proyer, bruant zizi, fauvette grisette et autres amis à plumes leur ont offert un formidable spectacle...

Une belle manière de montrer que chaque acteur du territoire a son rôle à jouer dans la connaissance, la préservation et la transmission de cette biodiversité !



Fauvette grisette mâle (ALAIN BOULLAH)

Les pies-grièches écorcheurs peuvent être observées en poste d'affût en haut d'un buisson mais aussi sur les lignes aériennes (BERNARD LIÉGEOIS)



Retrouvez l'actualité des sites Natura 2000 du Montmorillonnais sur : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



**Agir pour la biodiversité**



**Animatrice locale**  
chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

**Morgane Revol**  
[morgane.revoul@lpo.fr](mailto:morgane.revoul@lpo.fr)  
06 27 81 04 56

**LPO Poitou-Charentes**

25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers  
Tél. 05 49 88 55 22

Site internet : [poitou-charentes.lpo.fr](http://poitou-charentes.lpo.fr)



Les oiseaux du bocage sont au rendez-vous, regardez ! (MORGANE REVOL)